Image not found or type unknown

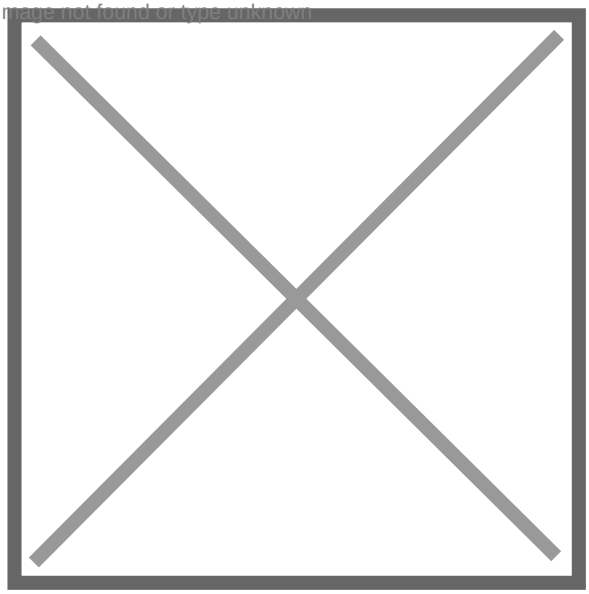

Continuation d'études après le master

Par **nil12**, le **24/07/2009** à **19:53**

Bonjour,
Je suis étudiante étrangère vivant depuis 5 ans à Paris. Je viens d'avoir mon master de psychologie clinique cette année, et je souhaite m'inscrire à un du (diplome universitaire interprofessionnel) pour apprendre une thérapie comportementale qui augmentera mes chances de trouver un travail car il n'y a pas beaucoup de débouchés en psychologie actuellement.
Je voudrais savoir si, au cas où je serais acceptée pour ce du, je pourrais renouveller mon titre de séjour étudiant à la rentrée prochaine. J'ai un doute car ce n'est pas cursus universitaire typique comme licence-master-doctorat; même si ça reste dans mon domaine qui est la psychologie.
Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement,

Nil

Par **anais16**, le **24/07/2009** à **21:14**

Bonjour,

si vous remplissez toutes les autres conditions, je pense que cela se tente puisqu'il y a une certaine logique dans vos études.

Par **Lebertaria**, le **01/08/2009** à **00:14**

Il faut faire attention aux horaires si se sont comme les horaires universiataires ou pas.!
Sinon vous risquez de perdre votre statut etudiante!
Pour plus d'informations contactez moi sur lebertaria@hotmail.com

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés